



Haïti a décrété 3 journées de deuil [du 6 au 8 mars] suite au décès mardi du président vénézuélien Hugo Chavez.

« Nous avons décrété 3 jours de deuil sur tout le territoire national dès aujourd'hui jusqu'à vendredi », a déclaré le président Michel Martelly lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre Lamothe suite au décès du président vénézuélien Hugo Chavez.

Au cours de ces 3 journées de deuil, les stations de radios et de télévisions diffuseront des programmes appropriés en la circonstance. Et les clubs et discos chômeront.

« Ces 3 journées de deuil sont en guise de respect pour ce que fut cet homme, Hugo Chavez », a fait savoir le Premier ministre Lamothe.

Le chef de l'Etat sera accompagné du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères lors des funérailles du président Chavez ce vendredi.